



Rapport moral 2020

Personnes de contact

- Président : Jean-Noël VANDEBENDERIE – 0486 61 64 89 – infos@lesilex.be
- Directeur : Gilles BOGARTS – 02 762 40 09 – direction@lesilex.be
- Secrétariat : 02 762 40 09 – infos@lesilex.be – www.lesilex.be

1. Le Silex en quelques chiffres

Au 31 décembre 2020, le Silex comptait 350 membres :

- Il y a 176 femmes et 148 hommes ;
- 218 membres sont en situation de handicap, 132 ne le sont pas ;
- Il y a 35 personnes en liste d'attente au 31 décembre 2020.

2. Le Silex, un projet pionnier qui reste d'actualité 50 ans plus tard

Le Silex asbl, situé 82-86 rue Voot à Woluwe-Saint-Lambert, est un **centre d'éducation permanente, de créativité et de loisirs** permettant à des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle) ou non de se rencontrer au cours des nombreuses activités proposées. Par ces moments de partage et d'échange, le Silex veut promouvoir la participation citoyenne et l'autonomie de tous. Il s'agit d'un lieu de rencontre convivial favorisant l'inclusion sociale et culturelle de ses 350 membres.

Le Silex est une asbl reconnue en tant que *Centre d'Éducation permanente* et comme *Centre d'Expression et de Créativité (CEC)* par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**. Le Silex est par ailleurs soutenu par la **Commission communautaire française** et par la **commune de Woluwe-Saint-Lambert**. Le projet est enfin possible grâce aux nombreux **donateurs** et aux personnes participant, en tant qu'acheteurs et en tant que vendeurs volontaires, à l'**opération de vente de sapins et de décorations de Noël** organisée chaque année en décembre (à l'exception de l'édition 2020).

Son objet social est le suivant :

L'association a pour but de susciter des rencontres entre des personnes adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle) ou non. Ces rencontres visent à l'inclusion sociale et culturelle de tous.

Par des actions de sensibilisation et d'information, elle s'efforce de défendre et de proclamer les droits de tous.

« Le Silex » veille au quotidien à proposer des activités d'éducation permanente et de développement de l'expression créative et artistique.

L'association peut organiser des groupes et ateliers d'animation, de réflexion et de formation, des activités de loisir, des séjours de vacances et des lieux d'accueil, sans que cette énumération soit limitative.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son objet.

Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

Pour réaliser cet objet social, le Silex propose trois grands types d'activités :

- des activités d'Éducation permanente visant à permettre la participation citoyenne et à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, en travaillant tant avec nos membres qu'avec des partenaires et des personnes extérieures à l'association autour de 3 thématiques (citoyenneté ; culture ; bien-être et environnement);
- des ateliers créatifs (centre d'expression et de créativité) dont les objectifs sont l'expression et le plaisir par la découverte et la pratique régulière de techniques créatives ;
- des activités de loisir inclusif (rencontres récréatives, ludiques et/ou sportives ayant pour but de faciliter l'inclusion par le loisir et le développement d'une vie sociale).

Le Silex élabore son programme d'activités autour des trois thématiques qui ont été jugées comme essentielles pour contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap :

- « La culture, j'y ai droit ! »,
- « Citoyen actif, solidaire et ouvert »,
- « Acteur responsable de mon bien-être et de l'environnement ».

La première thématique a pour objet l'affirmation active du droit de vivre des activités culturelles et de loisir. L'association veut ainsi donner l'occasion à la personne en situation de handicap d'accéder à différentes formes d'expressions culturelles et de trouver une valorisation au travers de celles-ci. Elle veut en outre permettre au grand public de découvrir la réalité des personnes en situation de handicap et d'ainsi participer à l'inclusion de tous.

La deuxième thématique a pour objet de sensibiliser les membres du Silex à des sujets liés à la citoyenneté et à la démocratie afin d'acquérir les outils pour s'ouvrir à la société et en devenir de réels acteurs. A travers les activités liées à cette thématique, le Silex veut permettre à ses membres de découvrir et exprimer leur citoyenneté dans la vie quotidienne, de connaître leurs droits et leurs devoirs, d'être reconnus dans leurs prises de parole, de contribuer à l'évolution d'une société plus ouverte et plus respectueuse de tous.

Enfin, la troisième thématique a pour objet l'accompagnement de la personne dans une démarche qui favorise la préservation de l'environnement (dans sa vision globale) et le bien-être de tous, en ce compris soi-même (vision individuelle et collective). Par une meilleure compréhension de ces enjeux, l'association fait prendre conscience à ses membres (par le message qu'elle véhicule dans ses activités) et à la société (par les messages véhiculés à travers certaines œuvres artistiques et activités ouvertes) des conséquences que les actes individuels et collectifs peuvent avoir sur l'environnement et le bien-être.

3. Reconnaissance par les pouvoirs subsidiaires

Comme nous l'indiquions dans le rapport moral 2019, le Silex s'est vu octroyer en 2019 le renouvellement de ses reconnaissances en tant que Centre d'Education permanente et Centre d'Expression et de Créativité auprès de la **Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ces reconnaissances couvrent la période 2019-2023.

Ces décisions sont une reconnaissance de la qualité des projets que le Silex mène au quotidien et un encouragement à continuer ces projets. C'est aussi une garantie d'obtenir des soutiens financiers de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles, subsides essentiels pour que la vie du Silex puisse continuer. C'est enfin une validation des projets prévus entre 2019 et 2023 et présentés par le Conseil d'administration et l'équipe de coordination dans les dossiers de demande de reconnaissance, projets que les membres du Silex ont conçus ensemble lors de plusieurs rencontres.

D'un point de vue financier, la Fédération Wallonie-Bruxelles, conformément à notre demande, a maintenu notre niveau de subvention antérieur pour ce qui a trait à l'éducation permanente. Dans le cadre du nouveau décret sur les Centres d'Expression et de Créativité au sein duquel nous nous inscrivons dorénavant, la subvention a été revue à la hausse à la suite de notre nouvelle reconnaissance.

Le Silex est par ailleurs soutenu par la Commission communautaire française, par ACTIRIS et par la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Enfin, nous avons entamé en 2020 une réflexion afin d'introduire une demande de reconnaissance dans le cadre du **décret Inclusion** de la Commission communautaire française. Nous envisagerons, en 2021, le dépôt d'un dossier de reconnaissance dans le cadre de l'article spécifique aux associations promouvant l'inclusion par le loisir. Plusieurs questions d'organisation pratique et de fonctionnement doivent être abordées, notamment lors l'Assemblée générale, pour se lancer dans ce nouveau dossier de reconnaissance.

4. 2020, une année particulièrement perturbée pour tous

Habituellement, nous présentons dans notre rapport moral la longue liste des activités réalisées tout au long de l'année. Mais 2020 est loin d'avoir été une année habituelle, comme chacun d'entre nous le sait !

Revenons au **12 mars 2020** et aux annonces qui ont suivi une réunion importante du Conseil national de sécurité. Il s'agissait en effet des premières mesures impactant notre vie quotidienne et ayant pour but de lutter contre le coronavirus. **Le Silex, en tant qu'institution culturelle, doit fermer ses portes au public dès le 13 mars à minuit.** D'abord annoncée jusqu'au 2 avril, cette fermeture va durer finalement jusqu'au 7 juin : au total 87 jours de fermeture...

Le conseil d'administration et l'équipe de coordination sont donc contraints d'annuler des dizaines d'activités (d'éducation permanente, d'expression et de créativité et de loisir inclusif). Il faut aussi annuler 10 semaines d'ateliers créatifs et 6 séjours de vacances (Saint-Idesbald en mars, Redu, Stavelot et la Roumanie en avril, Vielsalm en mai et Annecy en juin).

Dès le **8 juin**, nous avons enfin la possibilité de proposer certaines activités dans le respect très strict de protocoles sanitaires limitant le type d'activités et le nombre de participants. Le Conseil d'administration décide dès lors d'entamer une reprise progressive, au départ seulement par des ateliers créatifs.

Nous sommes toutefois contraints dans le même temps d'annuler tous les séjours prévus à l'étranger pendant l'été vu les règles particulières en vigueur concernant les retours de l'étranger : c'est donc 5 autres séjours de vacances qui sont annulés (Saint-Martin en juin, Sainte-Croix et Terneuzen en juillet, Rotenberg et Mezières en août). Nous devons aussi postposer la journée de fête entre membres prévue en juin dans le cadre du 50^e anniversaire.

Début juillet, nous reprenons nos activités d'éducation permanente et de loisir inclusif. Nous décidons aussi de nous lancer dans un projet important : proposer des stages en remplacement des séjours annulés. Un séjour peut toutefois avoir lieu (à Spa) en juillet.

La situation épidémiologique se détériore à nouveau en juillet et impose des règles plus strictes dès la fin du mois. Ces mesures n'ont toutefois que peu d'impact sur les activités du Silex car nous avons fait le choix de limiter dès la reprise le nombre de personnes participant à nos activités. Nous continuons donc à croiser les doigts.

Fin juillet, notre bulle sociale est restreinte pour tout le mois d'août. Cela nous contraint à annuler le séjour prévu en août dans le Hainaut. Les festivités entre membres prévues en juin et reportées au début du mois d'août doivent aussi être une nouvelle fois reportées. Le spectacle de gala d'anniversaire (prévu en septembre) et le week-end « 50 ans » (prévu en octobre) doivent être purement et simplement annulés.

Nous pouvons toutefois continuer nos activités et nos stages, moyennant des groupes très restreints et des règles concernant les repas particulièrement strictes.

Début septembre, nous entamons une nouvelle saison d'activités, plein de confiance en l'avenir et avec ce grand plaisir de pouvoir se voir et repartager des moments d'échange. Les ateliers reprennent, une programmation bien chargée d'activités d'éducation permanente et de loisir inclusif. Malgré l'annulation du spectacle de gala et du week-end d'anniversaire, nous parvenons

même à organiser une après-midi de fête (en restant assis) pour notre 50^e anniversaire.

Septembre se passe, **octobre arrive**, et nous voyons malheureusement les cafés et restaurants bruxellois se fermer, avec l'interdiction pour nous de proposer des repas lors de nos activités. On s'adapte à nouveau.

Fin octobre, c'est la douche froide. Nous devons refermer nos portes dès le 26 octobre. Malheureusement pour nos membres, cette fermeture va durer : au 31 décembre 2020, nous étions toujours fermés... Entre-temps, ce sont des heures d'activités et 6 semaines d'atelier qui ont dû être annulées (67 nouvelles journées de fermeture au public en 2020). C'est aussi, et ce fut un coup très dur pour nous, tant moralement que financièrement, l'annulation de l'opération « Sapins et boutique de Noël » 2020.

A la lecture de ces quelques lignes, le lecteur aura vite compris que 2020 fut une année difficile pour les membres du Silex, pour les volontaires, pour les animateurs professionnels, pour l'équipe de coordination et pour le Conseil d'administration.

Quelques chiffres le prouveront encore davantage :

- En 2020, nous avons vécu 72 jours d'activités en toute insouciance, avant l'arrivée des premières mesures restrictives (du 1^{er} janvier au 12 mars 2020) ;
- Ce furent aussi 154 jours pendant lesquels aucun membre du Silex n'a pu franchir nos portes (du 13 mars au 7 juin et du 26 octobre au 31 décembre) ;
- Et puis 140 jours pendant lesquels nous avons pu nos membres accueillir en petits groupes, dans des conditions bien particulières, avec un besoin permanent de s'adapter aux règles régulièrement modifiées (du 8 juin au 25 octobre).

5. On a pourtant fait des activités en 2020 !

Après ce bref retour en arrière sur une année avec de nombreuses annulations, nous voulions quand même mettre en lumière ce que nous avons pu faire au cours de cette année 2020 très particulière, parce que l'équipe de coordination, avec l'aide des animateurs professionnels et des volontaires, a eu à cœur tout au long de l'année de se réinventer et de proposer des activités chaque fois que c'était possible.

Nous ne serons pas complets dans cette liste, mais veillerons à souligner quelques points essentiels et originaux !

a. Nos activités du quotidien

De manière générale, nous avons proposé des activités d'éducation permanente, de loisir inclusif et à visée créative du 6 janvier au 13 mars et du 8 juin au 25 octobre :

- Cela représente 13 semaines d'**ateliers créatifs** (292h30) pour la saison 2019-2020 et 7 semaines (189h) pour la saison 2020-2021 ;
- Du 1^{er} janvier au 13 mars : 70 **activités d'éducation permanente, de loisir inclusif ou à visée créative** (246h) ;
- Du 8 juin au 25 octobre : 86 **activités d'éducation permanente, de loisir inclusif ou à visée créative** (266h30) ;
- Un **séjour de vacances** a pu avoir lieu en juillet à Spa !

b. Séjours et stages d'été

En outre, nos équipes professionnelles ont organisé, en remplacement des séjours annulés, **7 stages d'été sur des thèmes très variés** : « l'amitié sous tous ses angles », « théâtre-marionnettes », « carnet créatif et culinaire », « il était une fois les contes sur soie », « bien-être », « en vert et avec tous » et « sportivement créatif ». Malgré la difficulté de mettre en œuvre en dernière minute cette programmation, le Conseil d'administration tient particulièrement à saluer la réactivité de l'équipe de coordination et des animateurs professionnels qui ont pu mettre sur pied ces projets salués par tous les participants.

c. Des moments de partage avec nos voisins, amis...

En 2020, nous avons pu organiser deux **bars citoyens**. Relancées en 2019, nous avons eu à cœur de continuer ces activités d'éducation permanente qui ont pour but de réunir, autour d'un thème important, des personnes en situation de handicap, des volontaires de l'association et des voisins, amis, personnes du quartier,... Outre l'ouverture au monde, l'objectif est aussi de permettre à tous de réfléchir à des sujets d'actualité et d'envisager des réflexions et des pistes de solution communes.

Les thèmes étaient les suivants :

- Un premier bar citoyen en février sur le thème « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes... » ;
- Un second bar citoyen en septembre sur le thème « La culture, j'y ai droit ».

d. 50 ans perturbés mais fêtés

Concernant le **50^e anniversaire**, comme indiqué ci-avant, nous avons dû nous réinventer tout au long de l'année. Après un Forum des membres organisé en février visant à réfléchir à ce que le Silex nous apporte au quotidien et depuis 50 ans, les projets ont vite été remis en question.

Un barbecue festif réunissant les membres et étant l'occasion de se remémorer, au cours d'animations spécifiques, le rôle du Silex et ses missions était prévu en juin (malheureusement annulé) et reporté en août (également annulé).

L'événement de gala prévu en septembre à Wolubilis a lui aussi dû être annulé. Nous avions prévu, outre le spectacle de Kody, plusieurs expositions et animations autour de notre cinquantième anniversaire. Mais le coronavirus nous a imposé d'annuler cet événement. La date étant fixée dans tous les agendas, nous avons repensé cet événement et avons organisé un concert, assis, dans notre jardin (en plein-air donc), ce qui était possible du point de vue des règles sanitaires. Un gâteau nous a par ailleurs permis de vraiment célébrer cet anniversaire. Un moment inoubliable pour beaucoup de participants parce qu'il fut l'occasion de belles retrouvailles après plusieurs mois de confinement.

Enfin, alors qu'un grand week-end devait être organisé en octobre, il nous a été impossible de maintenir celui-ci à l'agenda. Mais nous n'avons pas voulu tout annuler ! Nous avons donc proposé deux journées surprises au cours desquelles les membres ont pu vivre de nombreuses activités ayant pour but le simple partage de bons moments (atelier floral, balades guidées, réalisation d'un flash-mob...).

e. La campagne « Noël autrement »

En décembre 2020, la 49^e opération « Sapins et boutique de Noël » aurait dû débiter le 1^{er} décembre. Ce ne fut malheureusement pas le cas. En effet, le Conseil d'administration a dû prendre la douloureuse décision d'annuler cette opération 2020.

- C'était avant tout une question de responsabilité morale : nous faisons tous des efforts pour enrayer la circulation du virus. Une association qui veille à la promotion d'une société plus inclusive devait participer à cet effort collectif et citoyen. Elle devait veiller à la santé de ses membres, des volontaires, du personnel... et de ses 4000 clients.
- Le Silex voulait conserver l'esprit de convivialité et de rencontre qui est au cœur de cette opération menée par le Silex et par le Ricochet. Une vente organisée sans nos volontaires, en commande à emporter sur réservation, sans possibilité de choisir son arbre et les décorations féériques de la boutique, aurait été contraire à ce que nous souhaitons pour Noël.

Cette décision a été terriblement difficile à vivre :

- D'abord humainement : l'opération permet à tous les amis du Silex de se réunir depuis 48 ans de manière chaleureuse autour d'un projet commun. Nous en avons été privés en cette année de notre 50^{ème} anniversaire.
- L'impact a aussi été financier : le bénéfice, qui représente un quart des ressources du Silex, est essentiel au bon fonctionnement de nos associations. Renoncer à ce bénéfice nous imposera de revoir plusieurs projets prévus pour 2021 et de puiser dans nos réserves financières pour assurer le quotidien.

Mais pour éviter de nous mettre en grande difficulté financière, nous avons lancé un appel aux

dons invitant nos clients, amis... à nous soutenir autrement en 2020, dans l'attente de les revoir en 2021. Ce fut un réel succès, de nombreuses personnes participant à cet élan de générosité et de soutien ! Merci à eux !

6. Repenser notre communication

Vous l'avez découvert en décembre dernier : *Le Petit Cri* est né en 2020. Il s'agit au départ d'un outil permettant de communiquer avec nos membres de façon plus légère en cette période qui ne l'est pas. A travers les 16 pages richement illustrées, nous avons proposé à l'ensemble de nos membres, des jeux, des recettes, des idées mais aussi des outils permettant une interaction à distance avec les animateurs professionnels. Ce « Petit Cri » est également un laboratoire visant à travailler sur la refonte graphique de la Criée.

L'équipe de coordination et les animateurs professionnels ont décidé, en concertation avec le conseil d'administration, de réitérer l'expérience tout au long de l'année 2021, en proposant quatre éditions du Petit Cri pour l'année à venir.

Autre innovation en 2020 : l'équipe d'animation a réalisé une présentation vidéo du programme des ateliers de la saison 2020-2021. En complément à notre brochure habituelle, la vidéo est plus accessible pour une partie de nos membres et permet de mieux comprendre le contenu des ateliers proposés.

Nous avons aussi profité des périodes de fermeture pour rester en contact avec vous tous malgré l'absence d'activités :

- Par notre site internet, où beaucoup d'articles ont été postés pour vous tenir au courant, vous donnez des conseils...
- Par une présence importante sur Facebook, notamment pour proposer des activités de détente à faire chez soi !
- Par téléphone, avec des appels réguliers, des ateliers d'écriture au bout du fil, une présence permanente en cas de besoin...
- Par l'intermédiaire d'un nouveau « mini » site web reprenant les podcasts créés par notre équipe d'animateurs professionnels ([suivre le lien](#)) Cet outil sera d'ailleurs prolongé en 2021-2022 à travers un atelier dédié aux podcasts.

Repenser nos brochures fut, comme nous l'annoncions lors de l'Assemblée générale en 2020, un gros travail effectué au début de l'année 2020.

- Nous avons actualisé en profondeur divers documents utiles pour le travail des volontaires au sein de l'association, notamment le guide pratique distribué aux volontaires, la brochure « Bienvenue au Silex » distribuée à toutes les personnes intéressées et à tous les nouveaux membres (volontaires ou personnes en situation de handicap).
- Un travail a été effectué pour simplifier le texte de la charte de l'association et l'illustrer par des photos, plus accessibles et plus proches de nos réalités.
- Enfin, le dépliant à l'attention de jeunes volontaires a été modifié et mis à jour.

7. De nombreux partenariats pour enrichir notre programme d'activités

Dans le même objectif que celui poursuivi par la démultiplication des activités « grand public », la recherche constante de partenaires extérieurs est essentielle pour sortir des murs et s'ouvrir à l'autre.

Le Silex a développé, depuis de longues années, de nombreux partenariats qui demeurent très présents dans la vie quotidienne de l'association.

Citons bien entendu le partenariat privilégié avec notre association-sœur, le Ricochet asbl, dont beaucoup de membres sont aussi membres du Silex. Outre le projet de logement supervisé pour lequel nous collaborons (le Silex est notamment propriétaire d'une des maisons où sont installés les locataires de logements supervisés par le Ricochet), nous organisons plusieurs activités de manière conjointe (les lundis entre amis et les rencontres Silex-Ricochet-Famisol par exemple).

Outre le Ricochet, nous collaborons avec de nombreuses autres associations, actives dans le domaine du handicap (Famisol par exemple) ou non (Ateliers de la rue Voot, Ateliers de Wolubilis, LuAPE, Natagora,...). Ces partenariats se vivent dans des activités organisées conjointement ou par la participation de membres desdites associations à certaines activités pour apporter un éclairage et une expertise sur des sujets variés.

Un partenaire essentiel au Silex depuis sa création est la commune de Woluwe-Saint-Lambert, très attentive aux activités que mène le Silex. Cette collaboration prend plusieurs formes mais concerne notamment le domaine culturel, cher au Silex, au travers de contacts très réguliers avec le service de la culture de Woluwe-Saint-Lambert et le Centre culturel de Wolubilis dont nous sommes membres (le directeur du Silex est d'ailleurs membre du Conseil d'administration du Centre culturel).

Les collaborations avec la commune de Woluwe-Saint-Lambert se vivent aussi via le service des Personnes handicapées ainsi que Madame Isabelle Molenberg, échevine des Personnes handicapées, et Madame Fabienne Henry, présidente du CPAS. Dans le domaine environnemental, le Silex collabore avec le service du Développement durable et l'échevin, Gregory Matgen.

Parmi les partenariats et contacts réguliers avec la commune, soulignons deux moments spécifiques à l'année 2020.

- En juillet, nous avons accueilli, dans notre jardin, un événement organisé par la commune de Woluwe-Saint-Lambert et le Centre culturel Wolubilis visant à proposer des animations dans l'espace public aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert. Ce fut une belle occasion de maintenir ces liens forts qui existent entre le Silex et la commune !
- Nous avons aussi mené un projet d'œuvre collective sur le thème de l'hospitalité dans le cadre du Festival BEWOGEN organisé par le centre communautaire Op Weule de Woluwe-Saint-Lambert.

Le Silex a mené divers projets, dont notamment un petit-déjeuner OXFAM, dans le cadre de la campagne « commune du commerce équitable » pilotée par l'administration communale et au travers de laquelle la consommation de produits issus du commerce équitable est encouragée. Cette campagne, pilotée par Philippe Jaquemyns et Gregory Matgen, échevins, répond particulièrement aux objectifs en termes de protection de l'environnement, de bien-être et

d'engagement citoyen prônés par le Silex. Le Silex avait fait le choix en 2019 d'être partenaire de la commune dans ce projet.

Enfin, les longues périodes de fermeture ont permis de prendre des contacts en vue de nouvelles collaborations. A titre d'exemples, nous pouvons citer deux nouvelles collaborations :

Les « Écritures endormies » de l'Artothèque de Woluwe

Dans le cadre de notre atelier « Mon journal créatif », il était prévu d'accueillir deux artistes résidents de l'Artothèque afin qu'ils proposent un atelier créatif spécifique, en coordination avec notre animatrice. Il s'agit globalement d'ouvrir un temps et un espace de création qui permettent à chacun de vivre à la fois sa singularité, de s'ouvrir à l'altérité et de faire surgir de nouvelles curiosités artistiques afin de susciter de nouvelles modalités de lien social.

L'atelier des « Écritures endormies » propose à ses participants de consigner leurs rêves nocturnes dans des carnets et/ou de les illustrer pour concevoir ensemble un livre.

Les disciplines abordées par les artistes seront l'écriture, le dessin et la reliure et des discussions réflexives.

Au terme de cette période d'écriture, les rêves illustrés ou retranscrits sont rassemblés, accompagnés d'une introduction présentant les participants individuellement et le contexte qui les rassemble en tant que groupe. Au terme de ces différentes rencontres avec nos membres, les œuvres réalisées dans le cadre de ces rencontres seront imprimées et reliées afin de concevoir un livre qui sera exposé et consultable à l'Artothèque de Wolubilis. Tout au long des séances, des lectures communes des rêves seront réalisées afin de faire découvrir aux participants un corpus d'œuvres en rapport avec leurs propres rêves.

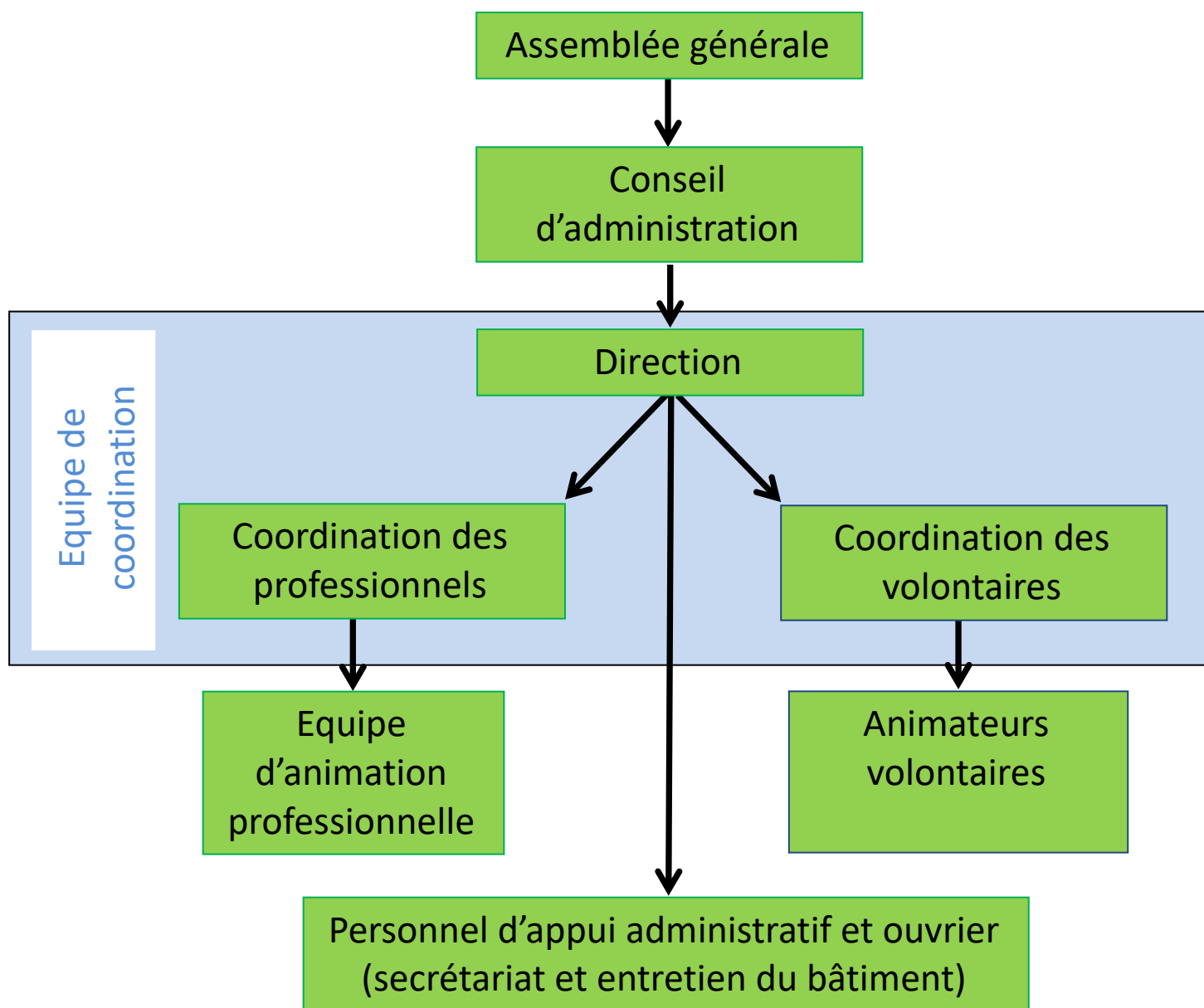
La finalité de cet atelier serait de proposer aux participants d'exposer leur travail. Pour ceci une exposition à Arts et Marges a été envisagée par notre partenaire, l'Artothèque, durant laquelle une lecture publique du livre serait réalisée.

Projet d'ateliers artistiques avec des mineurs non accompagnés

Dans le cadre de l'Atelier « L'art ça me dit », nous avons pris contact avec le Centre d'Orientation et d'Observation de Fedasil situé à Woluwe-Saint-Lambert afin de les inviter à venir à la rencontre de nos membres à travers un atelier artistique. Tout était en place pour les accueillir. Malheureusement, le COVID passant par là, la suspension de nos activités n'a pas permis de le concrétiser. Malgré tout, nous restons en contact avec Gaëtan Legein, coordinateur des contacts externes au sein du centre afin, espérons-le, de concrétiser ce nouveau partenariat en seconde moitié de l'année 2021.

8. Organigramme actualisé (31/12/2020)

a) Organigramme



Au 31/12/2020, le Conseil d'administration se compose donc comme suit :

Président	Jean-Noël VANDEBENDERIE
Vice-président	Obert HENNEKINNE
Administrateur-délégué	Fernando PICONE
Secrétaire	Catherine BLACKS
Trésorier	Patrick de MÛELENAERE
Administratrice	Anne LIENARDY



Perspectives 2021

Notre premier constat, au moment d'entamer la description des projets à mener en 2021 est que cette année débute comme l'année 2020 s'est terminée. En effet, la COVID-19 continue à malmener la vie du Silex au début de l'année 2021.

1. COVID-19 : un impact important pour le Silex et pour ses membres

Au moment de finaliser, en avril 2021, le rapport moral 2020, et notamment ce chapitre sur les perspectives pour l'année 2021, nous avons pu reprendre nos activités (moyennant 2 mois d'arrêt total de nos activités en janvier et février).

En effet, grâce à une convention signée avec le Ricochet qui était lui en mesure d'organiser des activités de loisir et qui nous a délégué cette tâche, nous avons pu proposer à nos membres quelques activités en extérieur, avec des groupes très restreints et dans des conditions sanitaires très strictes. Cette reprise a pu se faire au début du mois de mars.

Nous tenons à remercier le Ricochet qui nous a fait confiance dans cette extension de sa mission. Nous remercions aussi l'administration et le service de l'inspection de la Commission communautaire commune qui ont suggéré cette solution. Cette reprise devenait essentielle pour les membres du Silex, dont certains témoignaient d'une grande détresse psychologique et d'une perte totale de repères dans un processus d'inclusion pourtant si important.

A la suite d'une réévaluation, par la Fédération Wallonie-Bruxelles, des protocoles relatifs aux activités culturelles, nos activités d'éducation permanente et d'expression et de créativité ont été considérées comme des activités essentielles et ont donc pu officiellement reprendre à la mi-mars.

De ce fait, nous sommes à nouveau en droit de proposer des activités à nos membres. Malgré tout, ce sont des activités dans des conditions sanitaires très strictes, avec un nombre très restreint de participants. Encore beaucoup d'incertitudes existent sur la capacité d'organiser des diners, des stages, des séjours, des spectacles, des soirées dansantes...

Le Conseil d'administration et l'équipe de coordination continuent à suivre au jour le jour les décisions gouvernementales et veillent à prendre toutes les dispositions pour que le Silex puisse proposer un programme d'activités varié tout en garantissant la santé et la sécurité de tous.

2. Soyons optimistes !

Le but premier du Conseil d'administration et de l'équipe de coordination est de continuer à proposer en 2021 les activités qui font le succès du Silex auprès des membres tout au long de l'année 2021.

Nous continuerons par ailleurs à travailler dans les trois thématiques qui balisent notre action depuis 2013, celles-ci restant tout-à-fait cohérentes par rapport à notre projet d'inclusion sociale et de participation citoyenne.

Compte tenu toutefois des incertitudes qui sont le quotidien de l'équipe du Silex au moment de rédiger ce document, **nous ne pouvons aujourd'hui vous dire quelles seront les activités que**

nous ferons et celles que nous ne pourrons pas faire. Nous faisons donc le choix de parler ici de quelques grands projets qui nous tiennent à cœur et qui devraient baliser notre travail, mais sans vous promettre de pouvoir les réaliser.

Note : cette liste est loin d'être complète et sera étoffée tout au long de l'année, en fonction des règles sanitaires et des envies de chacun

a. Le Silex a eu cinquante ans en 2020 ! Mais nous continuerons à fêter cela en 2021 !

En 2020, le Silex a passé un nouveau cap, celui des 50 ans ! Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a fixé en 2019 les quelques grands événements qui seront l'occasion de faire la fête (on n'a pas tous les jours 50 ans) mais aussi de réfléchir à notre action depuis 50 ans et pour les 50 ans à venir !

Ces événements n'ont pu avoir lieu en 2020, à l'exception d'un forum des membres, organisé avant la crise sanitaire, et d'une après-midi festive entre membres en septembre 2020. Mais nous n'y renonçons pas en 2021, car faire la fête fait partie de l'ADN du Silex !

Nous organiserons, en 2021 (voire plus tard s'il était impossible de faire certaines choses en 2021) les événements suivants :

- Organisation d'une fête réservée aux membres en juin 2020 ; 2021 ?
- Organisation d'un grand événement culturel en septembre (spectacle de gala, expositions, spectacles de nos membres, groupes de discussion...) ;
- Organisation d'un week-end spécial 50 ans, rassemblant un nombre important de membres, probablement plutôt en 2022 ;
- Organisation d'un colloque en 2022 (en préparation depuis 2020) sur le thème du « sentiment d'appartenance comme clé de l'inclusion sociale ».

En outre, nous publierons, en 2022, une grande rétrospective retraçant l'histoire du Silex et incluant des photos et témoignages. A travers cet ouvrage, nous mettrons en évidence nos membres, qui ont fait et font vivre le Silex, notre philosophie et nos valeurs. Nous veillerons à rendre ce document accessible à tous (versions audio et/ou vidéos, planches à imprimer, ...).

Enfin, d'autres expositions, festivités, ... pourront s'improviser et se créer, en fonction des attentes et des envies de chacun.

b. Séjours et stages d'été

Parce que ce sont des moments essentiels dans la vie du Silex et dont nous avons été très fortement privés en 2020, nous avons voulu proposer des séjours en 2021, malgré les incertitudes sur la possibilité d'organiser ceux-ci. En effet, au moment de rédiger ce document, 3 séjours ont déjà dû être annulés, prévus en mars et en avril. Nous espérons vraiment pouvoir maintenir les suivants.

A défaut, nous proposerons, comme l'an dernier, de remplacer ces moments par des stages (d'expression et créativité, d'éducation permanente et de loisir inclusif) organisés au Silex. C'est d'ailleurs déjà le cas pendant les congés de printemps, en remplacement des deux séjours qui auraient dû être organisés durant cette période.

c. Organisation d'ateliers créatifs

Chaque année, nous proposons à nos membres une grille d'ateliers créatifs variés. Comme vous le savez, la saison 2020-2021 est fortement perturbée, les ateliers n'ayant pu avoir lieu entre fin octobre 2020 et fin avril 2021.

La reprise des ateliers, prévue le 19 avril 2021, devra se faire en mode mineur compte tenu du nombre d'activités qui peuvent être menées simultanément dans la maison et du nombre restreint de participants. Il nous faut donc considérer que la saison 2020-2021 est quelque peu gâchée par la COVID-19.

Il n'empêche pourtant que nous travaillons d'arrache-pied pour vous proposer une saison 2021-2022 qui compensera cette année perdue par la folie des projets que nous envisageons ! Vous entendrez notamment parler de projets socio-artistiques et de partenariats avec des artistes et d'autres associations, mais nous ne vous en disons pas plus à ce stade, tout cela étant encore en préparation au moment de finir ce document.

d. Reprise des activités d'éducation permanente

Après de longs mois d'interruption des activités d'éducation permanente en présentiel, nous souhaitons reprendre ces activités essentielles à la création d'une citoyenneté engagée et revendicatrice dans le chef des membres du Silex (ce qui est essentiel dans un but d'inclusion sociale et culturelle des personnes en situation de handicap fréquentant l'association).

Outre la continuité d'activités que nous menons depuis plusieurs années, un gros travail sera mené en 2021 pour repenser notre programmation en éducation permanente (avorté en 2020 car très difficile à mener en distanciel vu le nombre de personnes impliquées dans le processus).

Cette réflexion sera menée avec les membres du Silex, les animateurs volontaires, les animateurs professionnels et l'équipe de coordination tout au long de l'année 2021. Ce sera aussi l'occasion de revoir notre méthode d'auto-évaluation des activités d'éducation permanente et de davantage documenter celle-ci.

Notons à ce sujet que nous avons appris, au moment de rédiger ce rapport, que notre reconnaissance qui couvrait les années 2019 à 2023 a été automatiquement prolongée de deux ans (2019-2025) de manière à compenser la période d'interruption des activités en raison de la crise sanitaire.

e. Réflexion sur notre implication dans le décret Inclusion de la région bruxelloise (COCOF)

Suite à des réflexions entamées en 2019 et continuées en 2020, nous envisageons en 2021 d'introduire une demande de reconnaissance dans le cadre du décret Inclusion de la COCOF (chapitre des loisirs inclusifs).

Outre une réflexion à mener avec les membres du Silex sur l'implication, pour le Silex, de cette décision qui induit un accompagnement plus individualisé (alors que nous privilégions les activités collectives jusqu'ici), nous devons vérifier certains aspects plus techniques et administratifs quant à la faisabilité : pour cette raison, des contacts sont en cours avec la COCOF sur ces points avant

d'aller plus loin dans les discussions.

Nous prendrons toutefois le temps nécessaire aux discussions en interne et avec nos partenaires externes avant d'aller plus loin dans ces démarches.

f. Travail sur la Criée

Nous souhaitons enfin travailler, en 2021, sur notre journal, afin de vérifier qu'il convient toujours à nos membres. Ce travail sera mené tout au long de l'année 2021, dans une volonté d'implication importante de toute l'association dans ce processus.

g. Retour de l'opération « Sapins et boutique de Noël » en 2021

Parce qu'elle est essentielle d'un point de vue **financier** (vous l'avez vu dans la présentation des comptes 2020 du Silex), d'un point de vue **informatif** (il s'agit d'une action de communication sur notre travail quotidien important pour le Silex), mais aussi et surtout d'un point de vue **convivial** (un moment d'échanges et de partage avec de nombreuses personnes extérieures à l'association), le Conseil d'administration et l'équipe d'organisation de l'opération feront le maximum pour rendre cette opération à nouveau possible, avec l'espoir que la crise sanitaire soit complètement derrière nous en décembre prochain et nous retire tous les bâtons dans les roues.